

À Paris, le 22 juillet 2021,

COMMUNIQUÉ

L'ACCN, par ce communiqué, se réjouit de la nomination des deux prochain·e·s directeur·rice·s des Centres chorégraphiques nationaux de La Rochelle et du Havre : respectivement Olivia Grandville et Fouad Boussouf. Ces nominations sont le signe d'une diversité des esthétiques renouvelée. Nous leur souhaitons tout le succès dans la mise en œuvre de leurs projets sur ces territoires accompagné·e·s de leur équipes toujours engagées.

Si, nous n'avions pas réagi publiquement lors de la communication *des short lists* de ces deux CCN pour ne pas interférer dans les jurys, ni fragiliser les artistes qui y figuraient. Nous nous sommes, en effet, étonné·e·s, de la composition non paritaire de la *short list* de La Rochelle, étant convaincu·e·s que la parité est un outil majeur pour aller vers l'enjeu de l'égalité femme-homme dans les CCN ; partant du constat que la représentation des femmes à la direction des CCN a connu, en 15 ans, un effondrement.

Le [dernier rapport de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication](#), publié en mars 2020 par le DEPS, montrait qu'au 1^{er} janvier 2019, seulement 16% des Centres chorégraphiques nationaux étaient dirigés par des femmes (soit 3 sur 19 CCN), alors que la moyenne nationale des lieux de création et de diffusion des arts plastiques et du spectacle vivant subventionnés par le ministère de la Culture dirigés par des femmes s'établissait à 34%.

Déjà en 2009, Reine Prat, [dans son rapport](#), pointait le « recul inquiétant » des Centres chorégraphiques nationaux dirigés par des femmes : 43% des CCN dirigés par des femmes en 2006, contre 32% en 2008.

Nous souhaitons, à la suite des échanges entamés avec la Délégation à la Danse, analyser la situation actuelle et interroger les freins et les mécanismes qui se jouent dans le secteur chorégraphique à travers un chantier d'analyse-action pour remédier à cette situation en vue d'une appropriation collective des enjeux et d'une mise en place d'actions concrètes.

Nous espérons, ainsi, que le ministère de la Culture et les Collectivités territoriales, partenaires des Centres chorégraphiques nationaux et faisant partie des jurys de sélection des nouvelles directions des CCN et les équipes artistiques seront attentifs à notre démarche.

Héla Fattoumi, Sylvain Groud, Petter Jacobsson, Ambra Senatore,
Youssef Ghali, Armelle Guevel, Erika Hess, Yves Kordian,
Co-président·e·s de l'ACCN

Contacts ACCN :

Marion Fraccola, secrétaire générale – mission par intérim
sg@accn.fr / 06 63 38 45 35

Thomas Da Silva Antunes, chargé de coordination
thomas.dasilva@accn.fr / 06 81 06 59 40